

## Liste des délibérations du Conseil Communautaire du 17 octobre 2023

### FINANCES

Délibération 44/2023 : Décision modificative Budget GEMAPI

Délibération 45/2023 : Budget déchets ménagers- ANV

### Relais petite Enfance

Délibération 46/2023 : Acquisition du bâtiment du RPE à la Guerche/ l'Aubois

Délibération 47/2023 : Règlement intérieur RPE

### Urbanisme

Délibération 48/2023 : Projet photovoltaïque Langeron

Délibération 49/2023 : Projet photovoltaïque sur la commune de La Guerche sur l'Aubois

Délibération 50/2023 : Projet photovoltaïque sur la commune de La Chapelle Hugon

Délibération 51/2023 : OPAH

Délibération 52/2023 : ScoT

### SPANC

Délibération 53/2023 : RPQS

### Personnel

Délibération 54/2023 : Convention de délégation au CDG18

### EPFLI

Délibération 55/2023 : Adhésion de la CC Cœur de Sologne et Argenton, Eguzon, Vallée de la Creuse

### Développement Economique (PLVA)

Délibération 56/2023 : Accompagnement de proximité pour le développement de l'économie sociale et solidaire

### Smirtom

Délibération 57/2023 : Rapport annuel

### Organisation CDC

Délibération 58 et 59/2023 : Election d'un membre du bureau

### GEMAPI

Délibération 60/2023 : Proposition d'adhésion au PAIC de Nevers

Délibération 61/2023 : Surveillance des digues en cas de crues

### Maisons domotiques

Délibération 62/2023 : Réévaluation de la participation financière

### Gendarmerie

Délibération 63/2023 : Installation d'un bâtiment modulaire au siège de la CDC

Délibération 64/2023 : Avis pour étudier la construction de deux Gendarmeries

### Prison

Délibération 65/2023 : Réflexion pour la construction d'une prison



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Entre Loire & Val d'Aubois** Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois). THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 44/2023

**Décision modificative  
Budget GEMAPI**

Compte tenu de l'actualisation du budget relatif à l'évènement « pieds mouillés », il convient d'augmenter les dépenses et d'augmenter les recettes en proportion égale (+ 6000€).

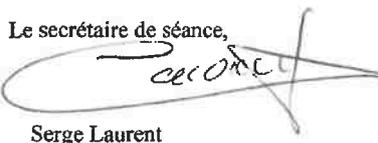
Le Président propose de virer les sommes suivantes

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	FCT Opé	Montant	Compte	FCT Opé	Montant
Foires et expositions	6233	020	6 000,00			
Autres				747888	020	6 000,00
<b>Fonctionnement</b>			<b>6 000,00</b>			<b>6 000,00</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,  
- **ACCEPTE** les modifications de crédits ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Fait à Jouet sur l'Aubois, 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

  
Serge Laurent

Le Président,

  
Olivier HURABIELLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Entre Loire & Val d'Aubois** Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois). THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

Délibération n°45/2023

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

**Finances:  
Budget OM  
Admission en non-valeur**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande du Comptable Public,

Monsieur le Président propose d'admettre en non valeur la somme de 7 368.67€

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

- ADMET en non valeur la somme de 7 368.67 € relative à une redevance émise entre 2011 et 2014 sur le budget des déchets ménagers -compte 6541.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre.

Le secrétaire de séance,

Serge Laurent

Le Président,

Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

Délibération n° 46/2023

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

**Acquisition du bâtiment RPE  
À la Guerche/l'Aubois**

M. le Président reprend l'historique du Relais Petite Enfance, en précisant que le local de la Guerche/L'Aubois est mis à disposition par la commune de façon gracieuse depuis la reprise de la compétence par la CDC.

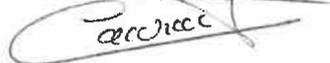
Suite à une discussion avec M. Ducastel l'acquisition de ce bâtiment a été envisagée. Ces locaux pourraient accueillir la web radio (à l'étage) et le RPE conserverait le rdc.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 11 septembre 2023, M. le Président propose au Conseil communautaire l'acquisition de ce bâtiment. Une estimation des domaines sera effectuée afin de déterminer le prix.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,  
- **DONNE** un accord de principe pour que la CDC des Portes du Berry se positionne sur ce bien.  
- **AUTORISE** M. le Président à prendre tous les renseignements nécessaires en vue d'une éventuelle acquisition.

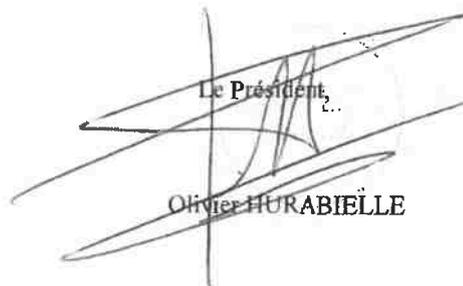
Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023

Le secrétaire de séance



Serge Laurent

Le Président



Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADÉT (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n°47/2023

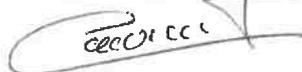
**ADOPTION**  
Règlement intérieur RPE

M. le Président propose d'adopter un nouveau règlement intérieur pour le RPE

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE :

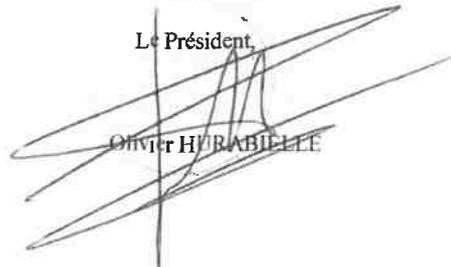
- D'adopter le règlement intérieur du RPE de la Communauté de Communes des Portes du Berry.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président,



Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseille lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseille lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

Délibération n° 48/2023

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

**Avis sur le projet Photovoltaïque  
Sur la commune de Langeon**

La CDC a reçu le 29 août une demande d'avis sur un projet photovoltaïque au sol à Langeon.

Une commune de territoire (Apremont sur Allier) est située dans le périmètre d'études éloigné du projet, la CDC doit donc émettre un avis sur ce projet.

Vu les fichiers transmis et le PC N°58 138 23 N0003,  
Considérant l'avis de Mme le Maire,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,  
- Emet un avis favorable sur ce projet

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023

Le secrétaire de séance.

Serge Laurent

Le Président.

Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseille lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseille lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

Délibération n° 49/2023

**SECRETARE :** M. LAURENT

Projet de construction d'une unité  
de production photovoltaïque au  
sol sur la commune de La  
Guerche/L'Aubois  
Avis sur le volet environnemental

Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L122-1 et R122-7,  
Vu les pièces fournies dans le dossier de permis de construire PC N°01810823J0005

Considérant les diverses études d'impacts réalisées sur les parcelles concernées,  
Considérant les aménagements programmés,  
Entendu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire à l'unanimité des présents :

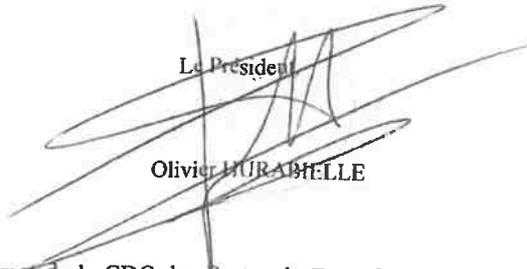
- émet un avis favorable au volet environnemental du projet de construction d'une unité de production photovoltaïque au sol sur la commune de la Guerche/L'Aubois,
- Charge le Président de transmettre le présent avis aux services préfectoraux et au Maire de La Guerche sur l'Aubois.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance

  
Serge Laurent

Le Président

  
Olivier HURABELLE

Publié le 25/10/2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.**

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTIL-LAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseille lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HAN-QUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseille lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

Délibération n° 50/2023

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

**Projet de construction d'une unité  
de production photovoltaïque au  
sol sur la commune de La Chapelle  
Hugon  
Avis sur le volet environnemental**

Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L122-1 et R122-7,  
Vu les pièces fournies dans le dossier de permis de construire PC N°01804823J0001

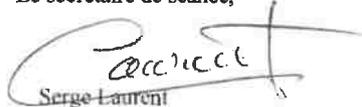
Considérant les diverses études d'impacts réalisées sur les parcelles concernées,  
Considérant les aménagements programmés,  
Entendu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire à l'unanimité des présents :

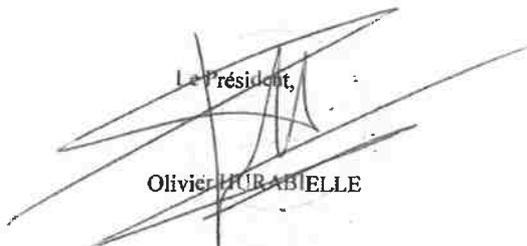
- émet un avis favorable au volet environnemental du projet de construction d'une centrale agrivoltaïque sur la commune de la Chapelle Hugon
- Charge le Président de transmettre le présent avis aux services préfectoraux et au Maire de La Chapelle Hugon.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

  
Serge Laurent

Le Président,

  
Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	27
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

Délibération n° 51/2023

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

**OPAH**  
Point d'avancement

M. le Président rappelle la compétence de la CDC en matière d'OPAH, il souligne que la CDC a transféré cette compétence à titre temporaire au Pays Loire Val d'Aubois.

Suite au résultat infructueux du marché de services lancé par le PLVA, une nouvelle organisation est proposée (voir document avancement de l'OPAH).

M. le Président propose de valider la nouvelle organisation

Le conseil communautaire à l'unanimité des présents :

- VALIDE la nouvelle organisation et le plan de financement correspondant.
- AUTORISE M. le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

  
Serge Laurent

  
Le Président  
Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Entre Loire & Val d'Aubois

Nombre de conseillers	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADÉT (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois). THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 52/2023

**SCoT  
Avancement**

M. le Président présente une note relative au SCoT rural du Pays Loire Val d'Aubois

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **PREND** acte de la réception du document et de sa présentation.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT



Le président,

Olivier HURABIELLE



Publié le 25/10/23 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVA-GNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DE-LASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois). THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 53/2023

**Adoption du Rapport sur le  
prix et la qualité du service  
public d'assainissement  
non collectif 2022**

Monsieur le Président ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante:

- ADOpte à l'unanimité des présents le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif
- DECIDE à l'unanimité des présents de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE à l'unanimité des présents de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- DECIDE à l'unanimité des présents de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le président

Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la CDC  
des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Entre Loire & Val d'Aubois

Nombre de conseillers	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 54 /2023

### Convention de délégation des missions liés à l'utilisa- tion du SET

Le Président, informe l'assemblée :

Vu le Code Général de la Fonction Publique qui dispose dans ses articles L. 452-35 et L. 452-36 que :

« [...] les centres de gestion assurent pour l'ensemble des agents des collectivités et établissements mentionnés à l'article L. 452-1, ainsi que leurs propres agents y compris ceux mentionnés au 2° de l'article L. 542-8, les missions suivantes : [...]; 2° La publicité des créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C ; [...] » ; « Les collectivités et établissements mentionnés à l'article L. 452-1 sont tenus de communiquer au centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent :

1° Les créations et vacances d'emplois, à peine d'illégalité des nominations ;

2° Les nominations intervenues en application :

- a) De la sous-section 2 de la section 4 du chapitre V du titre II du livre III, relative à l'inscription sur une liste d'aptitude et au recrutement ;
- b) De l'article L. 326-1 relatif au recrutement sans concours ;
- c) Du chapitre II du titre III du livre III relatif aux agents contractuels en ce qui concerne la fonction publique territoriale ;
- d) De l'article L. 352-4 relatif au recrutement par contrat des personnes en situation de handicap ;
- e) De la section 2 du chapitre Ier du titre Ier du livre V relative à la mobilité ;
- f) De la sous-section 2 de la section 5 du chapitre II du titre Ier du livre V relative aux mutations ;
- g) Du chapitre III du titre Ier du livre V relatif au détachement ;
- h) De l'article L. 523-5 relatif à la promotion interne » ;

Le Site Emploi Territorial (SET), service en ligne sur Internet, permet aux collectivités de saisir elles-mêmes leurs Déclarations de créations et de Vacances d'Emploi (DVE) et leurs nominations. Vu la complexité d'utilisation de ce service, le CDG 18 propose aux collectivités qui le souhaitent, de gérer leurs déclarations d'emploi et de leurs nominations moyennant une facturation à l'acte. Les collectivités ont tout de même accès à la CVthèque du Site Emploi Territorial. Pour assurer ces missions, il est proposé aux membres du Conseil Municipal (Syndical, Communautaire...) d'adhérer à la convention de délégation des missions liées à l'utilisation du SET proposée par le CDG 18 et d'autoriser le Maire (ou le Président) à conclure et signer la convention type à partir de laquelle la saisie des DVE sera faite par le CDG 18 à titre onéreux. Le détail de la prestation est précisé dans la convention.



Le Conseil Communautaire :

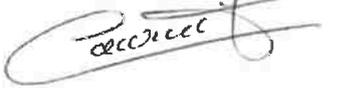
Sur le rapport de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ( 1 abstention: M. DUCASTEL) ,

DECIDE :

- D'autoriser le CDG 18 à saisir pour le compte de la collectivité les déclarations d'emplois ainsi que les nominations ;
- D'autoriser Monsieur le Président à conclure et signer la convention correspondante avec le CDG 18 annexée à la présente délibération ;
- De prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité (ou du syndicat ou de l'établissement) ;
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

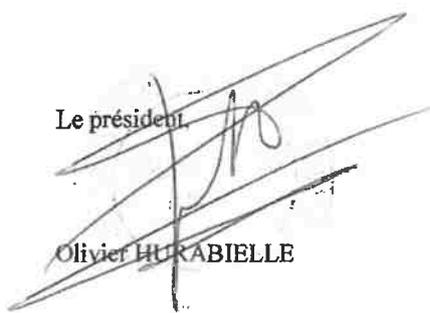
Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le président,



Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la CDC des  
Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

Délibération n° 55/2023

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

**EPFLI**  
Avis adhésion des communautés  
de communes Cœur de Sologne  
et Argenton, Eguzon, Vallée de  
la Creuse

M. Le Président informe que les communautés de communes Cœur de Sologne et Argenton, Eguzon, Vallée de la Creuse souhaitent adhérer à l'EPFLI. En tant que membre de l'EPFLI, la CDC des Portes du Berry doit émettre un avis.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Emet un avis favorable à cette demande.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le Président,

Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 62/2023

**Maisons domotiques**

Pour mémoire la CDC s'est engagée à participer à ce projet à hauteur de 120 000€ sur 3 ans (40 000€/an).

Suite aux résultats des appels d'offres de nombreux lots ont connu une hausse, Val de Berry sollicite la CDC afin de savoir si la participation financière pourrait être réévaluée à 180 000€.

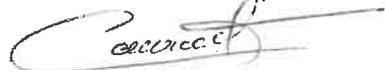
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

-ACCEPTÉ d'augmenter la participation financière et de verser 180 000€ sur 3 ans soit (60 000€/an)

-AUTORISE M. Le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

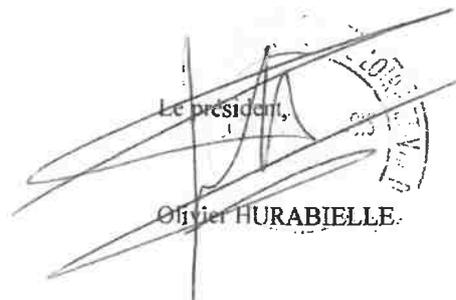
Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le président,



Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseille lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseille lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois). THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 63/2023

**Installation d'un bâtiment  
modulaire pour une gendarmerie**

La CDC a été sollicitée par la Gendarmerie pour installer un bâtiment modulaire au siège social afin que les gendarmes puissent assurer des permanences locales.

Actuellement les permanences se font à la mairie de Jouet/ l'Aubois et à Torteron, compte tenu des contraintes de confidentialité, des besoins et des normes actuelles, ce service pourrait disparaître sur le territoire.

M. le Président précise que le bâtiment serait installé à l'entrée du parking à droite dans le prolongement de la salle de réunion avec une superficie d'environ 80m<sup>2</sup>.

L'espace serait mis à disposition pour une durée d'un an (renouvelable) en attendant la construction des nouveaux locaux de la Gendarmerie à Jouet/l'Aubois.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

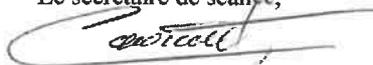
-ACCEPTTE l'installation du bâtiment modulaire et de mettre à disposition de la Gendarmerie une partie du terrain de la CDC.

- PRÉCISE que la durée de cette mise à disposition est d'un an renouvelable.

-AUTORISE M. Le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

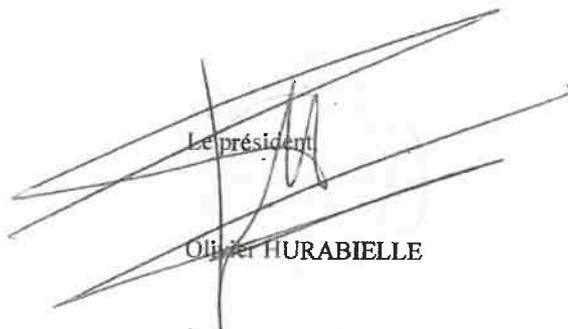
Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le président



Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la  
CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 64/2023

**Projet  
Construction Gendarmerie**

M. le Président rappelle les projets de construction de Gendarmerie sur les communes de Jouet/ l'Aubois et de La Guerche/ l'Aubois.

Suite à un échange avec M. LAURENT, il indique que l'office d'HLM (qui portait le projet) souhaite se retirer. La commune de Jouet/ L'Aubois, ne voulant pas voir disparaître ce service, envisage de porter ce projet seul malgré de lourdes conséquences financières (arrêt de l'ensemble des autres investissements).

Compte tenu du rayonnement intercommunal d'un tel projet M. le Président suggère de réfléchir à l'éventualité de gérer ce projet au niveau de la CDC. Dans un souci de cohérence et d'équité, cette réflexion devra être mener sur les deux gendarmeries en même temps, l'objectif principal est de ne pas pénaliser les communes.

M. le Président précise qu'il s'est renseigné auprès de la préfecture afin de connaître la procédure dans l'hypothèse où ce projet serait acté. Les services de l'État ont indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une prise de compétence par l'EPCI mais d'une habilitation de l'État.

Après échanges, le Conseil communautaire, à l'unanimité des présents,

- Emet un avis favorable pour étudier la construction des deux gendarmeries au niveau de l'intercommunalité.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le président,

Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la  
CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-  
portesduberry.fr/](https://www.cdc-portesduberry.fr/)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
Présents	27
Votants	29

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), GIOT (La Chapelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture) RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois). THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, MOREAU (La guerche sur l'Aubois) à M. DUCASTEL

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Délibération n° 65/2023

**Projet  
Prison**

M. le Président indique que les discussions sur le projet de construction des gendarmeries ont amené le bureau à une réflexion plus globale en s'interrogeant également sur l'implantation d'une prison sur le territoire. Le bureau a souligné l'attractivité d'un tel projet tant sur l'emploi que sur les retombées économiques.

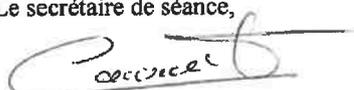
M. le Président propose au conseil communautaire de se renseigner sur ce projet.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 contre ( Mme Amiot),

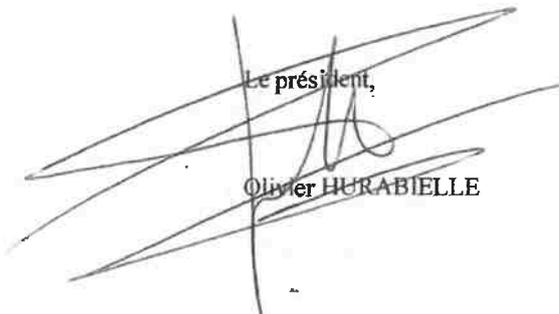
- EMET un avis favorable pour étudier la construction d'une prison au niveau inter-communal
- DEMANDE au Président de prendre les renseignements nécessaires

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

  
Serge LAURENT

Le président,

  
Olivier HURABIELLE

Publié le 25/10/23 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le onze juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 26 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	27

Délibération n° 30B/2023

**CLOTURE REGIE  
BUDGET Principal**

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BUISSON (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), LIANO (Menetou-Couture), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PRUVOST (Jouet sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON) à M. RODRIGUES, COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois) à Mme MOREAU, GAUDRY (Marseilles lès Aubigny) à M. MAUPASTE, RATILLON (Menetou-Couture) à M. SAUVAGNAT.

**SECRETARE :** M. LAURENT

M. le Président informe de l'appel de M. Pichot du SGC de Saint Amand Montrond, le 27 juin 2023, informant de l'existence d'une régie d'avances attaché au budget principal, inactive depuis plusieurs années.

En conséquence de cette inactivité, M. Pichot nous informe qu'il est nécessaire de clôturer cette régie.

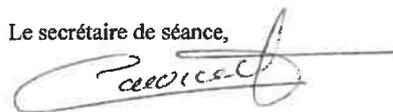
Vu l'avis favorable de Mme Bourgoignon du 11 juillet 2023,

Le conseil communautaire à la majorité des présents :

- Autorise la clôture de la régie d'avance du budget principal (SAN 410)
- Autorise M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 11 juillet 2023.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président,



Olivier HURABIELLE

Publié le 25/07/2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



